

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 49 (1935)

Heft: 3

Artikel: Sigillographie neuchâteloise [suite]

Autor: Jéquier, Léon

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sigillographie neuchâteloise

par LÉON JÉQUIER.

(Suite)

Chapitre VI.

Sceaux féminins.

Les plus anciens sceaux féminins représentent presque tous la dame debout en habit de cérémonie¹).

Le sceau de Richense femme de Rodolphe I de Nidau est rond et d'un style encore rude (F 4 - 1264/67 - pl. V). La comtesse y est vêtue d'une robe ample, légèrement serrée à la taille par une ceinture. Elle porte une coiffure en voile. De la droite elle tient sa ceinture, de la gauche un sceptre fleurdelysé, ornement généralement réservé aux souveraines.

Presque contemporain, le sceau de Sibille de Montfaucon, femme de Rodolphe III de Neuchâtel, est d'un dessin plus élégant et d'une facture plus soignée (A 14 - 1267/70 - pl. V). La robe ample est serrée par une ceinture et recouverte d'un manteau doublé de vair. Ce costume est complété par une coiffure en mortier. Sibille tient de la main droite le fermoir de son manteau et de la main gauche un faucon. La pièce de forme bizarre qui pend à ce bras paraît être le capuchon du faucon. Le vide du champ à senestre est décoré d'une fleur de lys un peu fruste.

Sur son sceau, Marguerite de Neuchâtel, dame de Blonay, est debout, vêtue d'un surcot à jupe ample. Devant elle, elle tient un écu aux armes de son mari (A 26 - 1310 - pl. V).

Il n'est pas très fréquent de voir une dame tenir un seul écu. Plus souvent elles sont accompagnées de celui de leur père et de celui de leur mari, sans que l'un plutôt que l'autre soit à dextre ou à senestre. Guillemette de Neuchâtel, comtesse de Montbéliard, femme de Renaud de Bourgogne, est ainsi représentée sur le sien (A 32bis - 1284 - fig. 57).

Sur les sceaux suivants, la dame n'est plus simplement accompagnée des deux écus, elle paraît les tenir. Le premier sceau de Marguerite de Fribourg, veuve de Berthold I de Montfort-Feldkirch et qui épousa vers 1315 Othon II de Strasberg, est très gracieux (G 10 - 1327 - pl. V). Celui de sa belle-fille, Marguerite de Wolhousen est par contre l'oeuvre d'un artiste beaucoup moins adroit (G 16 - 1338/45 - pl. V).

Un sceau tout à fait charmant est celui dont Catherine de Neuchâtel, deuxième femme du comte Louis, se servit comme contre-sceau (A 37 - 1354/57 - pl. V). Elle y est représentée la tête nue, avec un surcot aux manches largement évasées.



Fig. 57.

A 32bis — Guillemette, comtesse de Montbéliard — 1284.

¹) Roman, *Manuel de sigillographie française*, p. 101 sqq. Demay, *Le costume au Moyen-Age d'après les sceaux*, p. 91 sqq.

Les deux écus qu'elle tient, avec leurs casques et leurs cimiers, remplissent parfaitement l'encadrement qui sépare le dessin de la légende.

En revanche sa fille Varenne n'a pas dû faire graver son sceau par le même artiste: nous avons là un modèle de raideur. La robe au corsage serré se termine par une jupe à plis; les manches pendent à partir du coude comme c'était la mode à l'époque (A 43 - 1373 - pl. V).

Le sceau de Mahaut de Neufchâtel, comtesse de Valangin, n'est pas non plus l'oeuvre d'un très habile graveur, mais le dessin en est bien composé et assez gracieux (J 9 - 1395 - pl. V).

Dès la fin du XII^e siècle on trouve des sceaux féminins ayant pour pièce principale un écu. Ce n'est cependant qu'au XIV^e siècle que l'emploi de sceaux armoriaux se généralisa chez les femmes. Nous assistons à partir de ce moment à la disparition du sceau-portrait. Le sceau de Varenne de Neufchatel, comtesse de Nidau, est une transition entre les deux types: les deux écus accolés laissent encore apparaître la tête et les épaules de la dame (F 18 - 1343 - pl. V).

Les deux écus restent par contre seuls avec quelques fleurs sur le sceau d'Ursule de Hasembourg, comtesse de Valangin (J 5 - 1333 - pl. V).

Sur le second sceau de Varenne de Nidau, comtesse de Thierstein, ces deux écus sont pendus à un arbre (F 29 - 1387 - pl. V). Il en est de même sur le sceau de Marguerite de Buchegg, fille de Rodolphe IV de Neuchâtel (A 38 - 1343 - pl. VI); mais, dans l'arbre, est perché un singe qui tient les courroies des écus, soutenus d'autre part par deux lions accroupis et adossés. Ce sceau est l'oeuvre d'un excellent artiste.

Les combinaisons héraldiques ne se bornent pas toujours à la réunion de deux écus: nous en trouvons trois sur le sceau d'Anne de Nidau, comtesse de Kybourg (F 27 - 1371/72 - pl. VI): ceux de son mari, de son père et de sa mère.

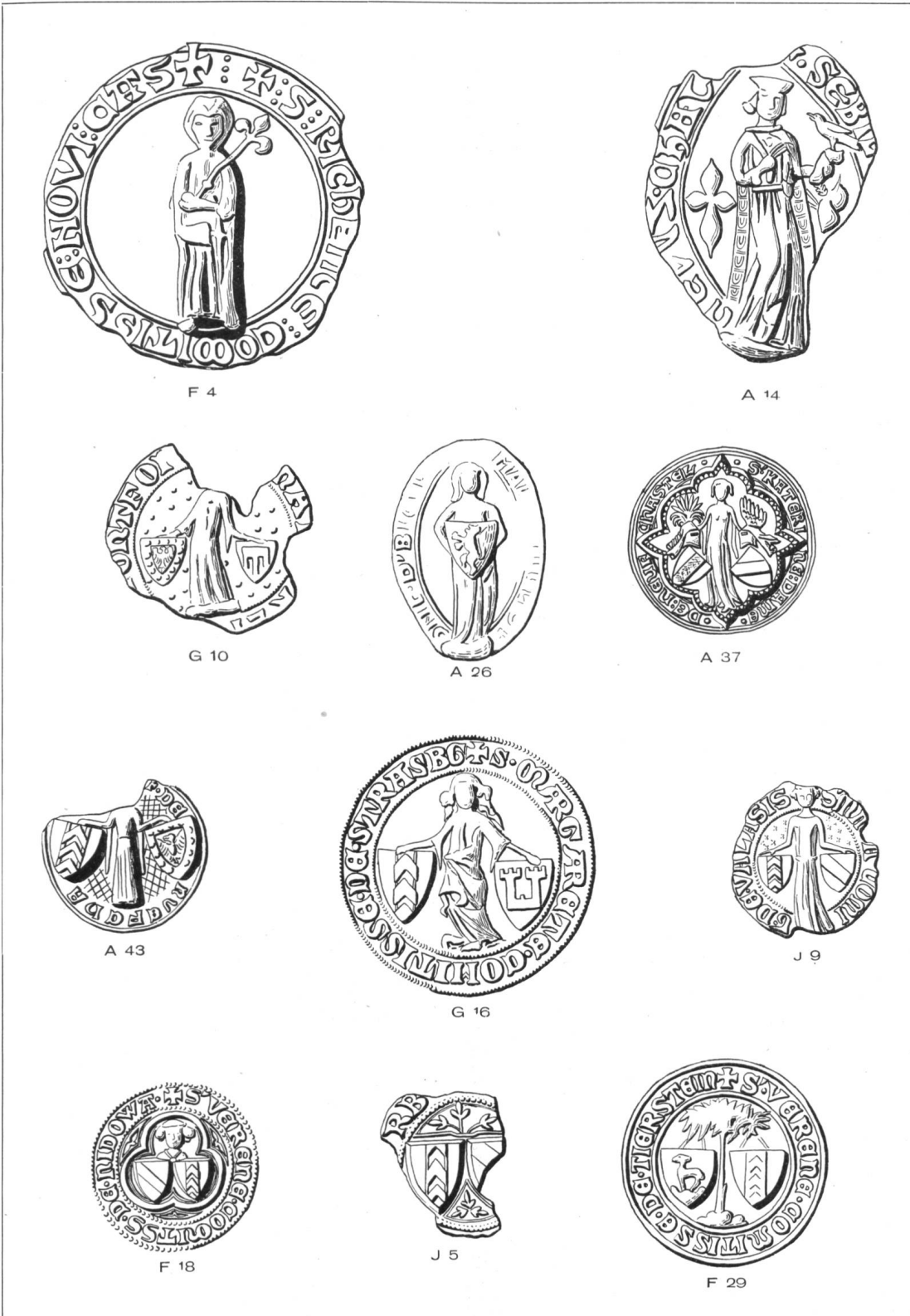
Au lieu d'écus, les deux premiers sceaux d'Isabelle de Neuchâtel nous montrent chacun deux casques avec les cimiers de Nidau et de Neuchâtel. Sur l'un, les deux casques sont soutenus par un petit animal, difficile à identifier, singe ou souris (A 40 - 1371/72 - pl. VI). Sur l'autre ils sont reliés par une sorte de cordon ou chaîne auquel est suspendu un cadenas (?). Entre eux se trouve une tête de vieillard, posée à l'envers et du cou de laquelle sort une plante très grêle. Y a-t-il là une allusion, un rappel quelconque ou bien est-ce seulement un reflet de l'imagination si fertile des artistes du Moyen-Age? (A 41 - 1373/77 - pl. VI).

Sur le sceau d'Eléonore de Savoie, femme de Rodolphe IV de Neuchâtel, un écu en losange aux trois pals chevronnés est entouré de quatre petits écus où alternent les aigles et les croix de Savoie (A 32 - 1332 - pl. VI).

Enfin sur celui de Catherine de Neufchatel, dont nous avons vu ci-dessus le contre-sceau, nous voyons deux sirènes couronnées et vêtues de manteaux armoriés, soutenir une tête également couronnée. Entre les sirènes deux lions sont accroupis et conjoints par une seule tête. Le champ du sceau est décoré d'une draperie à larges plis (A 36 - 1354/57 - pl. VI).

Sur les sceaux qui suivent il n'y a plus qu'un écu portant soit les armes seules du mari ou de la femme, soit une combinaison des deux.

De tels sceaux se voient, comme nous l'avons dit plus haut dès la fin du XII^e siècle, mais nous n'en trouvons dans notre série qu'au début du XIV^e siècle.



F 4 — Richense, comtesse de Nidau — 1264/67; A 14 — Sibille de Montfaucon — 1267/70; A 26 — Marguerite dame de Blonay — 1310; G 10 — Marguerite de Fribourg — 1327; G 16 — Marguerite de Wolhousen — 1333/45; A 37 — Catherine de Neuchâtel — 1354/57; A 43 — Varenne de Neuchâtel — 1373; J 9 — Mahaut de Neuchâtel — 1395; F 18 — Varenne de Neuchâtel — 1343; J 5 — Ursule de Hasemburg — 1333; F 29 — Varenne de Nidau — 1387.
Planche V.

Certains sont très simples et peu artistiques, comme le deuxième sceau de Marguerite de Fribourg, femme d'Othon II de Strasberg qui ne porte qu'un écu avec casque et cimier (G 11 - 1329 - pl. VI).

Les sceaux de cette époque cependant sont en général très décorés, surtout les sceaux féminins dont beaucoup sont l'oeuvre d'artistes de talent.

Le sceau de Luquette de Gruyères, femme de Pierre d'Arberg, le premier sceau de Varenne de Nidau, comtesse de Thierstein, le second de Marie de Vergy, comtesse de Fribourg, ceux de Marie de Chalon, sa belle-fille, et de Marguerite de Vienne, deuxième femme de Rodolphe de Hochberg, ont des écus entourés d'encadrements variés (H 13 - 1366 - fig. 58; F 28 - 1379; B 11 - 1403/04; B 18 - 1439/56; C 14 - 1453/56; pl. VI).



Fig. 58.

H 13 — Luquette de Gruyères, comtesse d'Arberg — 1366.



Fig. 59.

C 22 — Jeanne de Hochberg — 1536/43.

Sur le troisième sceau de la comtesse Isabelle l'écu est tenu par un ange et deux sirènes dans un encadrement à trois lobes du plus joli effet (A 42 - 1389/92 - pl. VI). Ce sceau ainsi que ceux de Marguerite de Buchegg et de Catherine de Neuchâtel, se distinguent, par leur style, leur composition et leur gravure, des autres sceaux de même époque que nous venons de voir. Ils se rapprochent plutôt des sceaux équestres et armoriaux que je crois provenir d'ateliers parisiens (voir chapitre IV).

C'est aussi un ange qui tient l'écu de Marie de Vergy dans son premier sceau, et un siècle et demi plus tard celui de Jeanne de Hochberg (B 10 - 1394; C 22 - 1536/43; pl. VI et fig. 59).

A partir de ce moment l'imagination des graveurs de sceaux ne se manifestera plus guère: l'écu devient l'unique occupant du champ, qu'il ait la forme ordinaire des écus d'homme ou qu'il soit en losange. Il est seul sur les sceaux de Catherine de la Balme, femme de Lancelot de Neuchâtel, et de Guillemette de Vergy, comtesse de Valangin, ainsi que sur les signets de celle-ci et de Jeanne de Hochberg (E 6 - 1555; J 20 - 1522/23; J 22 - 1536/37; C 26 - 1536; pl. VII), accompagné de rinceaux sur le sceau de Jeanne de Bauffremont, sur le grand sceau de sa belle-fille Guillemette de Vergy et sur l'un des contre-sceaux de Jeanne de Hochberg. Il porte un casque et un cimier sur le cachet de Jeanne-Marie de Neuchâtel. Quant au contre-sceau de Guillemette de Vergy il est simplement formé d'une des roses de son écu (J 14 - 1414; J 19 - 1519/28; C 23 - 1536/43; E 19 - 1634; J 21 - 1519/28; pl. VII et fig. 60).

Sur le second grand sceau de Jeanne de Hochberg et sur son contre-sceau nous rencontrons pour la première fois dans cette série des écus couronnés. Ces écus sont accompagnés de rinceaux et, sur le premier, de gracieux dauphins (C 24 et 25 - 1538/43 - pl. VII).



A 32 — Eléonore de Savoie — 1332; A 36 — Catherine de Neuchâtel — 1354/57; A 38 — Marguerite de Neuchâtel — 1343; A 40 — Isabelle de Neuchâtel — 1371/72; A 41 — la même — 1373/77; A 42 — la même — 1389/92; F 27 — Anne de Nidau — 1371/72; F 28 — Varenne de Nidau — 1379; G 11 — Marguerite de Fribourg — 1329; B 10 — Marie de Vergy — 1394; B 11 — la même — 1403/04; B 18 — Marie de Châlon — 1439/56; C 14 — Marguerite de Vienne — 1453/56. Planche VI.

Les nombreux sceaux et cachets de Jacqueline de Rohan, de Marie de Bourbon et de Catherine de Gonzague portent tous l'écu couronné accompagné d'abord de rinceaux, puis de cordelières (D 6 - 7 - 8 - 9 - 1554/74; D 16 - 18 - 19 - 20 -



Fig. 60.
E 19 — Jeanne-
Marie de Neu-
châtel — 1634.



Fig. 62. — D 25 — Catherine de Gonzague — 1601.



Fig. 65.
D 37 — Marie d'Or-
léans duchesse de
Nemours.

21 - 22 - 1573/85; D 25 - 26 - 27 - 28 - 1601; pl. VII et VIII; fig. 61 et 62). Ces écus sont pour la plupart en losange.

La dernière princesse de Neuchâtel de la Maison de Longueville, Marie, duchesse de Nemours, a employé deux sceaux sur lesquels on voit les écus accolés de Nemours



Fig. 63. D 35 — Marie d'Orléans,
duchesse de Nemours — 1699.



Fig. 61.

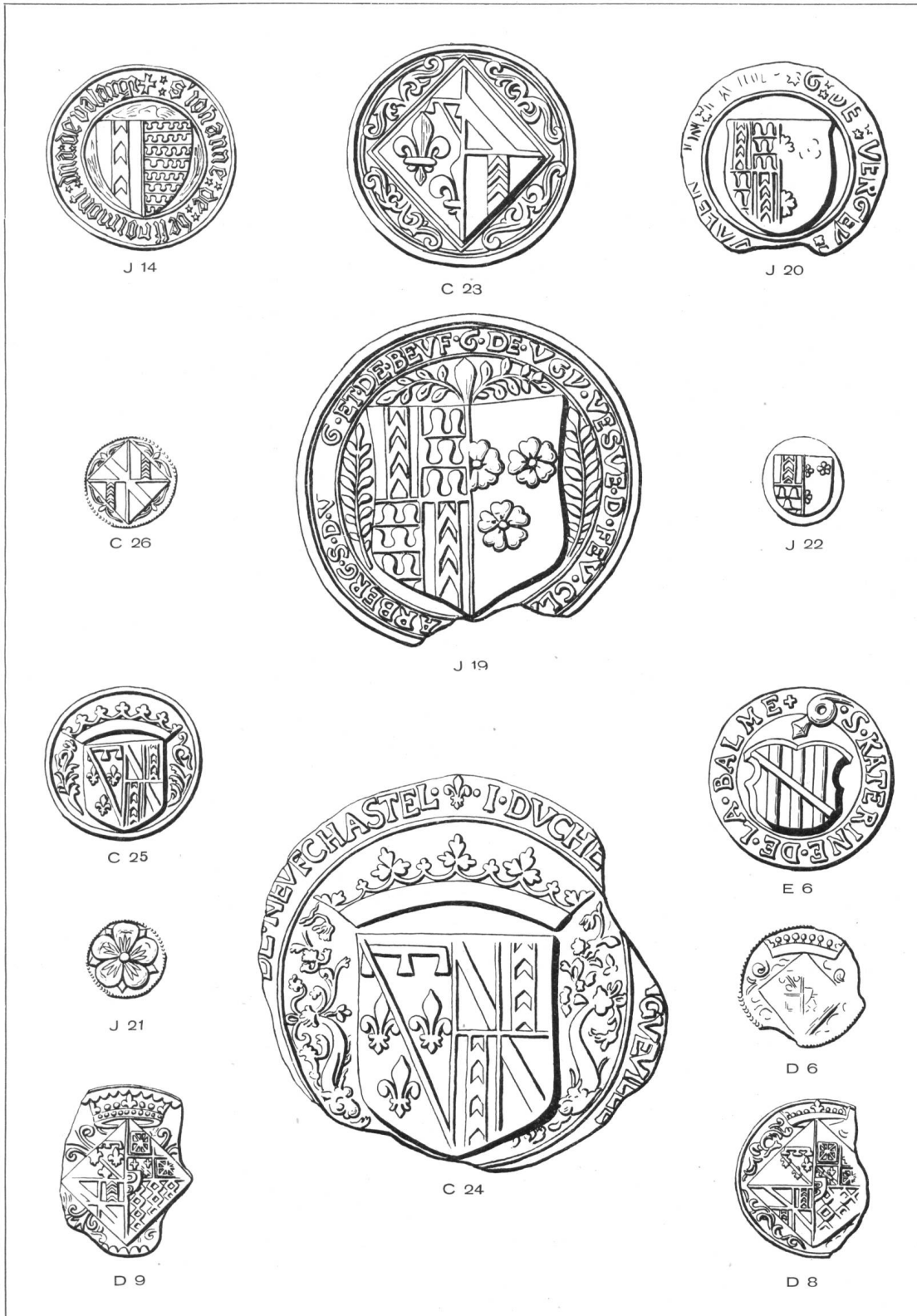


Fig. 64. D 36 — Marie d'Orléans,
duchesse de Nemours — 1705.

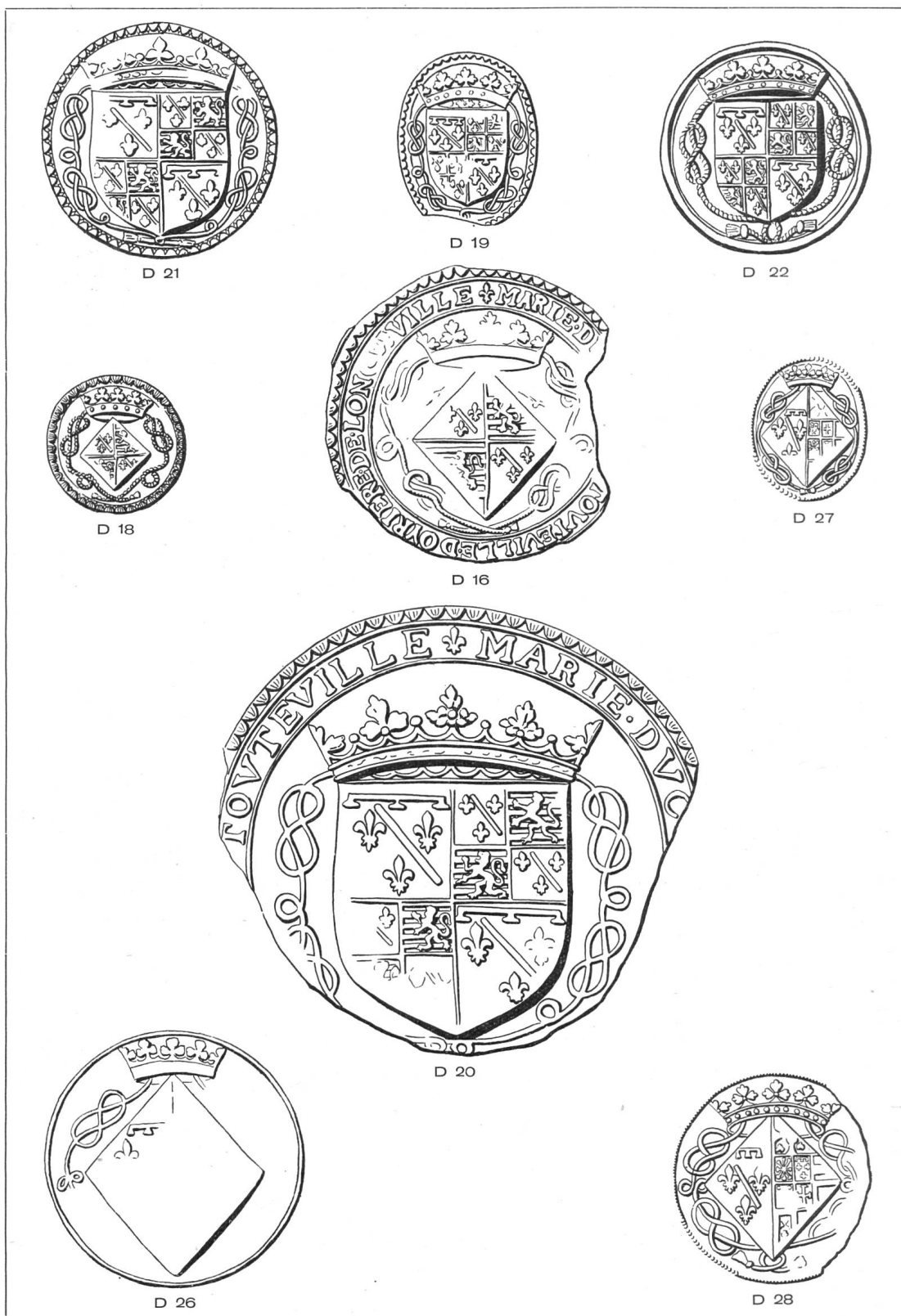
et de Longueville, couronnés, entourés d'une cordelière et, sur le premier, environnés d'un manteau armorié (D 35 - 1699; D 36 - 1705; fig. 63 et 64).

Au Musée Historique de Neuchâtel on conserve un petit cylindre d'agate qui sert de cachet à Marie de Nemours. Nous y voyons également les deux écus de Nemours et de Longueville couronnés, mais posés cette fois sur un cartouche très simple. La gravure de ce signet est parfaite (D 37; fig. 65).

Rappelons pour terminer le sceau de Gertrude de Nidau, comtesse de Toggenbourg (F 7 - 1255) qui porte un château tout pareil à celui du sceau de son frère (voir chapitre II pl. II).



C 23 — Jeanne de Hochberg — 1536/43; C 24 — la même — 1538/43; C 25 — la même — 1538/43; C 26 — la même — 1536; D 6 — Jacqueline de Rohan — 1554; D 8 — la même — 1558; D 9 — la même — 1574; E 6 — Catherine de la Balme — 1555; J 14 — Jeanne de Bauffremont — 1414; J 19 — Guillemette de Vergy — 1519/28; J 20 — la même — 1522/23; J 21 — la même — 1519/28; J 22 — la même — 1536/37.



D 16 — Marie de Bourbon — 1573; D 18 — la même — 1573; D 19 — la même — 1575; D 20 — la même — 1579; D 21 — la même — 1579; D 22 — la même — 1585; D 26 — Catherine de Gonzague — 1601; D 27 — la même — 1601; D 28 — la même.